

JANVIER
2017

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



La fête foraine et l'incontournable pêche aux canards.



Fidèles à la Fête des Chocards, les auto-tamponneuses.



La salle du Belvédère était comble pour le concours de menterie.



Les marionnettes Pupazzi : un spectacle qui a séduit son public.



Le marché de produits locaux proposait également des objets artisanaux.



Ils étaient plus de 700 randonneurs et vététistes à arpenter les différents circuits proposés par l'Amicale Cyclotouriste.

RETOUR SUR LA FÊTE DES CHOCARDS

LA CONVIVIALITÉ À L'HONNEUR !

Les animations de cette édition ont une nouvelle fois offert une vraie fête populaire...

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Agrandissement du restaurant scolaire

ENFANCE JEUNESSE

Un repas de Noël à croquer !

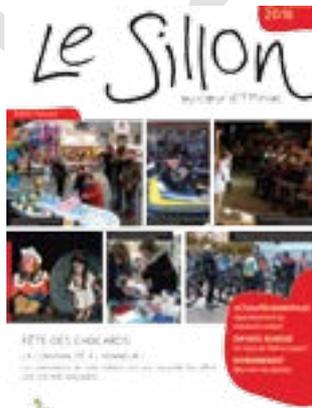
ENVIRONNEMENT

Bien trier vos déchets



Coup de cœur

Le projet d'extension du parc *Au fil de l'eau* comprendra entre autres la création d'espaces boisés avec des allées sinueuses pour la zone nord (photo).



dans ce numero



SOMMAIRE EDITO

Actualités municipales

- AGRANDISSEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE
- COEUR DE VILLE : DEUXIÈME TRANCHE
- TRAVAUX LOTISSEMENT DES GRÈVES.....P4-5

Enfance Jeunesse

- UN REPAS DE NOËL À CROQUER
- DES ÉLÈVES BIEN AU COURANT
- TAP : JEUX COOPÉRATIFS.....P6-7

Actualités municipales

- LES ÉLUS VISITENT LES ROCHES TOURELLES
- ZONES BLEUES : RAPPEL.....P8

Sports, loisirs et culture

- L'UNIVERS COLORÉ D'ÉDITH GULMANN
- PRIX SNCF DU POLAR.....P9

Environnement

- BIEN TRIER SES DÉCHETS.....P10

Minorités.....P11

Agenda / Au fil des jours.....P12

Pour une année fidèle à nos valeurs

Le début de l'année 2016 aura été marqué à Yffiniac par un évènement fort déplaisant, la perte du projet d'implantation d'un collège à Yffiniac, équipement sacrifié sur l'autel de la politique politicienne et de ses petites manœuvres.

Ces pratiques apparemment toujours vivaces, non seulement n'honorent pas leurs auteurs qui cyniquement et sans aucune vergogne se gargarisent de «l'intérêt général», mais surtout contribuent à dégrader l'image des responsables politiques dans leur ensemble et à faire progresser les extrémismes.

Cette dangereuse pente vers les extrêmes sera, soyons en sûrs, au centre des préoccupations de 2017, année électorale majeure au cours de laquelle seront désignés le - quoi qu'il en soit - nouveau Président et les nouvelles Assemblées.

Yffiniac n'échappe malheureusement pas à cette progression, que nous mesurons à chaque scrutin, mais nous luttons contre ce phénomène dans notre gestion quotidienne qui repose sur l'accueil, le dialogue, la tolérance, le partage, l'organisation du «bien vivre ensemble».

Ces valeurs se déclinent dans l'animation de la commune et les exemples ne manquent pas avec toutes les actions menées par la collaboration de notre riche tissu associatif, dans les domaines de la culture, du sport, et des différentes manifestations festives ou conviviales rythmant la vie de notre cité tout au long de l'année.

Ces valeurs se retrouvent aussi dans notre politique d'aménagement et je pense évidemment à cet égard à notre projet «Cœur de ville» dont la première phase, portant sur l'aménagement de la rue du Général de Gaulle, vient de se terminer. Ce projet doit permettre, à terme, de réhabiliter l'ensemble des espaces du centre bourg et surtout de lui redonner des fonctions sociales, tant en termes d'habitat que de services ou de commerces.

Autre exemple, nous venons d'engager les travaux d'agrandissement du parc «Au fil de l'eau» avec l'idée d'y adjoindre un «jardin partagé» ou un «jardin familial». Vous trouverez à ce sujet, en pages intérieures, les explications de Dominique Feigeon sur ces projets dont la philosophie nous parle aussi de partage et de lien social.

Les travaux d'extension du restaurant scolaire vont par ailleurs débiter très prochainement, la face de l'Espace de Vie en sera changée, pour le plus grand confort de nos écoliers. Cet équipement apporte une touche supplémentaire à tous les efforts accomplis par la commune ces dernières années dans le domaine primordial de l'éducation.

Bref, c'est toujours adossé à ces solides valeurs citoyennes que la municipalité continuera d'œuvrer tout au long de cette année 2017.

Je vous souhaite à tous une excellente année, qu'elle vous apporte, santé, bonheur et réussite dans tous vos projets.

Michel Hinault
Maire

A noter

Recensement INSEE

L'INSEE vient de communiquer les chiffres de la population légale au 1^{er} janvier 2017 : la population a franchi la barre des 5000 habitants, soit 5063 habitants précisément.

Restaurant scolaire

Démarrage des travaux le 16 janvier

Le projet prévoit une extension du restaurant actuel du 1^{er} étage permettant l'accueil de 120 enfants de 3 à 6 ans. Ceci permettra de reconfigurer les espaces de restauration afin d'améliorer le confort des enfants et du personnel de service.

Le bâtiment (qui prévoit d'être livré pour la rentrée de septembre 2017), sera construit en charpente métallique, le rez-de-chaussée étant à usage de préau. Les murs seront à ossature bois et recevront un bardage lui aussi en bois.



La terrasse sera végétalisée. Pendant les travaux, la cour de la garderie sera aménagée sur le parking situé à l'ouest de l'espla-

nade François Mitterrand, et les activités de la garderie seront assurées dans la salle du Belvédère.



2^e tranche

Cette 2^e tranche prévoit la réalisation d'un parking de 26 places situé entre la mairie et le Patio (à l'emplacement de l'actuel parc du Millénaire). L'accès se fera par la rue des Ecoles. Dans le même temps, un plateau surélevé sera aménagé au droit du Patio et permettra de faire ralentir la vitesse des automobiles sur la rue des Ecoles et de sécuriser ainsi la traversée des piétons.

Lotissement des Grèves

Réaménagement des lieux

Comme annoncé dans le dernier Sillon, la municipalité va entreprendre des travaux de remise en état totale de la voirie du lotissement des Grèves. Cette remise en état avait déjà fait l'objet d'une présentation lors de la visite de quartier du 23 avril dernier. Les travaux devraient débuter dès le début de l'année 2017 et s'échelonner durant tout le premier trimestre pour prendre fin, si tout va bien, avant les vacances d'été. Les premiers travaux concerneront les réseaux d'eau pluviale car la nouvelle configuration de la voirie implique une reprise générale. Viendront ensuite les aménagements proprement dits.

A noter que, pour les voies les plus larges, les trottoirs subsisteront avec la mise en place de stationnements, alors que pour les autres voies, ils disparaîtront au profit d'une voirie « à plat », avec la possibilité de se garer le long des propriétés. Tout l'espace à l'intérieur du lotissement sera aménagé selon les principes des « zones à circulation partagée », qui donne priorité, dans l'ordre, aux piétons puis aux vélos et ensuite aux véhicules motorisés. Le corollaire de cette disposition étant la mise en place obligatoire d'une circulation à sens unique. Une information sur le chantier sera diffusée dans les boîtes aux lettres des riverains



Les plans explicatifs détaillés de ce nouvel aménagement sont disponibles au service aménagement de la mairie.

Extension du parc Au fil de l'eau

Nouveaux aménagements en vue

Le projet d'extension du parc *Au fil de l'eau* consistera en l'aménagement de deux parties, une zone nord et une zone sud, d'une superficie de près de 4 hectares. L'aménagement de la zone nord, réalisé par le service des espaces verts, proposera un espace boisé et naturel parcouru d'allées (950 m²), dont l'une permettra aux personnes à mobilité réduite de cheminer depuis le parc existant jusqu'en haut de la parcelle. Les essences d'arbres plantées en rive de la zone seront plutôt champêtres et forestières formant un rideau de protection vis-à-vis des propriétés riveraines, le centre étant planté de fruitiers en verger. La partie basse sera réalisée en prairie fleurie dans laquelle seront plantés quelques arbres à fort développement (châtaigniers, noyers ...). Les travaux en cours devraient se terminer fin janvier.

Jardins partagés, jardins familiaux

Sur la zone sud, un vaste terrain de 31 000 m², sera composée d'allées et de sentiers délimitant des espaces qui abriteront des essences selon des thématiques choisies (arbre et poésie, arbre et mythologie, plantes de bord de mer, roseraie, bamboueraie, etc...). Il est envisagé la réalisation de jardins partagés et/ou familiaux qui permettront aux personnes intéressées de s'adonner aux joies du jardinage en profitant des expériences de chacun. Les modalités de mise à disposition ne sont pas encore totalement définies, cela dépendra, d'une part, du nombre de personnes intéressées et d'autre part de leur préférence entre un jardin familial ou un jardin partagé. Une charte régulant les comportements et les conditions de mise à disposition sera établie pour chaque mode d'exploitation et signée par les participants au projet.

Réunion publique vendredi 20 janvier

Afin de répondre à toutes les interrogations et de préciser clairement les conditions de mise en œuvre de ce projet, une réunion publique est programmée pour le **vendredi 20 janvier à 18h30** à la salle Le Trait d'Union. Cette réunion sera animée par l'association *Vert le Jardin*, spécialiste de l'implantation de jardins partagés.



Jardins partagés, jardins familiaux

Jardins partagés : les jardiniers sont encadrés par une association. Le côté partagé du jardin est visible dans la gestion des outils et des actions mises en commun.

Jardins familiaux : les jardiniers faisant partie du projet se voient attribuer un carré de terre et en jouissent à leur guise avec leur propres outils.

Projet de marché en plein air

Donnez votre avis !



La création d'un marché sur notre commune, sujet souvent abordé par nos concitoyens, est à l'étude depuis plusieurs semaines. Les objectifs poursuivis dans l'élaboration de ce projet sont bien-sûr de ramener de la vie dans le centre, de la convivialité, de soutenir les commerçants ou les producteurs locaux, mais aus-

si de permettre aux habitants de trouver en un même endroit une offre alimentaire de proximité. Ce projet sera mené au cours des différentes phases en partenariat avec les commerçants locaux, artisans et avec vous si vous le souhaitez. Parallèlement, un groupe de travail élus/services a également été constitué.

Afin de connaître vos attentes sur ce projet de marché, merci de répondre au questionnaire joint au Sillon (disponible sur le site internet en page d'accueil) et de le retourner en mairie pour le 27 janvier. La synthèse du questionnaire sera restituée en mars.



Restaurant scolaire

Un repas de Noël à croquer

Vendredi 16 décembre, il régnait une belle effervescence au restaurant scolaire, certes parce que ce vendredi annonçait les vacances de Noël mais aussi parce c'était le repas de Noël à la cantine. Cette année, ce sont les enfants qui ont choisi leur menu et comme par hasard, c'est le fameux hamburger frites qui avait la place d'honneur !



Groupe du Bois Gilbert

Un bal et des cadeaux pour fêter Noël

Jeudi 15 décembre, le traditionnel spectacle de Noël de l'école a laissé place cette année à un bal traditionnel où les enfants et les enseignants ont chanté et sont entrés dans la danse avant de voir arriver, les yeux émerveillés, le Père Noël. Invité par l'Amicale Laïque, il a remis un cadeau pour chaque classe avant de se prêter à une séance photos.

le Saint-Aubin

était une fois...

ec des décors fabriqués spécialement pour l'occasion et des marionnettes pour animation, les élèves du lycée Marie Balavenne ont tour à tour conté des histoires x maternelles et les ont emmené sur les chemins des histoires magiques du *Petit up rouge*, de *Souricette et Alan*, et de *L'âne blanc*. Malgré un peu d'appréhension, s apprentis conteuses ont conquis leur jeune public.



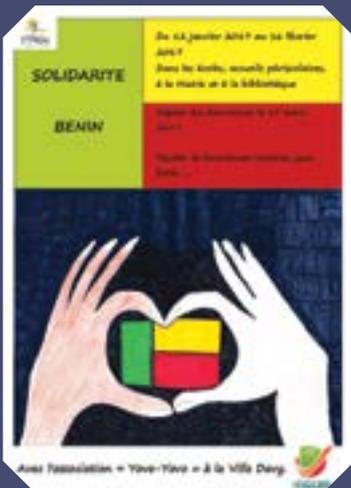
Des écoliers bien au courant

Branche toi sécurité est le nom de l'animation sur la sécurité électrique proposée par EDF et réalisée par Junium Diffusion, spécialiste des interventions pédagogiques. Sous formes de jeux, de manipulations et de petites expériences, les élèves ont été sensibilisés aux risques électriques à la maison. Energies et développement durable ont également été abordés.

Solidarité Bénin

Appel aux dons !

Suite à l'exposition sur le Bénin préparée par les enfants dans le cadre des activités périscolaires, un nouvel appel au dons de fournitures scolaires est lancé pour aider les enfants béninois. A partir du 12 janvier, des bacs seront installés dans les écoles, au Point Information Jeunesse afin de récolter manuels scolaires, cahiers, crayons et autres fournitures scolaires. Une initiative portée par Elodie Resmond, animatrice au service enfance jeunesse pour l'association à Quessoy Yovo Yovo.



Temps d'Activités Périscolaires

Jeux coopératifs

Parmi les activités de cette deuxième période, celles des jeux coopératifs encadrés par Nathan : « Les enfants avaient pour objectif de conduire un cerceau sur une ligne tracé au sol, en s'aidant uniquement des bâtons. Un exercice pas facile mais qui repose sur la coopération entre partenaires et qui ne peut être réalisé sans l'aide du copain ou de la copine.» Un jeu favorisant l'échange et l'entraide plutôt que l'affrontement.



Dernière visite de quartiers Les Roches Tourelles

A la fois situé entre le quartier des Jearnottes et le centre-bourg, à proximité des services du centre et proche des espaces de détente, le quartier des Roches Tourelles est idéalement placé. Au cours de cette belle matinée ensoleillée de décembre, plus de 15 personnes se sont retrouvées pour échanger avec les élus. Quelques points spécifiques ont pu être soulevés :

Nid de frelons : comme un peu partout, des nids ont été repérés au sein du quartier. Le maire a rappelé la nécessité de les signaler en mairie. Un contrat d'intervention avec un prestataire pris en charge par la mairie a été signé ; l'éradication de ces envahisseurs de notre écosystème représente un vrai enjeu collectif.

Bruit de la RN12 : « Il n'existe pas de solution miracle » dit le maire. Les écoles déjà soumises à cette contrainte n'ont pu voir la solution retenue mise en œuvre faute de financement. Si la RN12 traversant notre commune apporte son lot d'avantages en termes de vitrines d'entreprises, d'activités et donc de services, nous en subissons quelques contraintes et celui du bruit en est une.

Taille des haies privées sur la voie publique : des haies débordantes sur le trottoir ont été signalées à plusieurs endroits, rendant



difficile l'accès et notamment pour les jeunes mamans avec leur poussette. Le maire annonce que si les propriétaires n'interviennent pas, un courrier de rappel sera adressé à chacun.

Aménagement du parc Au fil de l'eau : Dominique Feigean, adjoint à l'urbanisme, a présenté les grandes lignes du projet d'extension, avec notamment les chemins d'accès sortant des lotissements contigus. Ce nouvel espace bordant le lotissement des Roches Tourelles sera un élément

clé du bien vivre dans cet environnement. Rappelons la date du 20 janvier où sera présenté à tous les habitants le projet du parc avec ses futurs jardins partagés.

Il a aussi été question de civisme ou plutôt d'incivisme avec les voitures stationnées sur les trottoirs, les déjections canines, les vols commis... bref une vie de quartier avec ses plus et ses moins, et que la municipalité accompagne au mieux pour favoriser le bien vivre ensemble.

Stationnement (rappel) Les zones bleues

Afin d'améliorer la rotation des véhicules et de faciliter leur stationnement, plusieurs places de stationnement en zones bleues ont été définies en septembre 2015 dans le centre-bourg : Îlot Poste, parkings place des Chocards et place de l'Eglise, impasse des Grèves. Depuis le 1^{er} novembre 2016, la rue

du Général de Gaulle, dans sa partie comprise entre la rue de la Ville Nize et la rue des Grèves, est également aménagée en zone bleue. Ces zones sont matérialisées par un marquage au sol de couleur bleue et un panneau signalétique. A Yffiniac, la durée de stationnement sur les zones bleues a été fixée à

1h30 tous les jours sauf le dimanche et jours fériés, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Ce stationnement est géré par un disque horaire (disponible en mairie) qui doit être apposé sur le tableau de bord, de manière visible. Le non-respect de ces règles peut entraîner une contravention de 17 euros.

NÉCROLOGIE

Solange Chauvel

Ancienne enseignante à l'école Saint-Aubin



Solange Chauvel, qui fut durant 34 ans enseignante à l'école Saint-Aubin, nous a quittés le 22 décembre dernier à l'âge de 66 ans. Après deux brefs séjours à Corseul puis à Lamballe, Solange est arrivée à Yffiniac en septembre 1971. Elle a d'abord enseigné en primaire les premières années et a poursuivi sa carrière en maternelle jusqu'en 2005, où elle a pris sa retraite. « Durant ses 34 ans

de vie professionnelle, Solange a exercé avec compétence et a su transmettre à ses nombreux élèves les valeurs auxquelles elle croyait », soulignait Gilbert Guyot, ancien directeur à l'école Saint-Aubin. Yffiniac lui rend hommage et s'associe à la douleur de sa famille.

Exposition

L'univers coloré d'Edith Gulmann

Venez découvrir l'univers créatif d'une artiste prolifique à travers une quarantaine d'œuvres. Jusqu'au 4 février, l'artiste alsacienne Edith Gulmann nous invite à un voyage qui vous conduira en Russie mais aussi en Bretagne où elle aime séjourner. Habitée depuis une vingtaine d'années par l'art, influencée et guidée par l'artiste Russe Rita Orekova qui a également exposé à Yffiniac en 2011, Edith nous livre également ses émotions avec ses tableaux de fleurs aux multiples couleurs.

Jusqu'au 4 février - Le Patio - Entrée libre



Prix Cézam 2017

Des romans à lire et à élire

Comme chaque année, la médiathèque vous propose de découvrir la sélection du prix Cézam : 10 romans éclectiques d'auteurs francophones et européens. Il s'agit de romans peu ou pas médiatisés et publiés entre septembre 2015 et septembre 2016. Devenez vous-même jury en notant et commentant ces livres. Autour du prix, des rencontres d'auteurs et dédicaces sont proposées dans les médiathèques participantes.

Plus d'infos au 02 96 72 74 27 ou sur cezam-bretagne.com



Prix SNCF du polar

Votez jusqu'au 31 mai !

Pour la première fois, en partenariat avec la SNCF, les Médiathèques de la Baie se lancent dans l'aventure de ce prix littéraire en proposant à leurs lecteurs (trices) des sélections de ces trois catégories : roman, bande dessinée et court-métrage.

Pour y participer et faire partie du jury, il suffit de voter pour une des œuvres en lice.

Découvrez les ouvrages en compétition sur polar.sncf.com

Carib'Son

Zumba solidaire

Ambiance tonique et chaleureuse pour cette méga zumba dont le but était de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer. Cette belle initiative, proposée par l'association Carib'son, a attiré environ 70 personnes, permettant ainsi de collecter la coquette somme de 238 euros. Aux commandes de cette séance très sportive, Audrey, Nathalie et bien sûr Rodrigue.



Téléthon 2016

Un bilan très positif

De nombreux bénévoles et associations se sont investis pour apporter leur soutien à cette manifestation dont les animations ont porté leurs fruits. Les comptes faits, 5 026,44 € ont été récoltés pour cette édition. Pour info, 6 200 € avaient été collectés en 2015 avec 4 jours d'animation contre 3 jours cette année. Félicitation aux organisateurs et à tous les participants... la recherche médicale doit progresser.

Ma poubelle jaune

Ce que j'y dépose

Depuis le 1^{er} mars 2016, les consignes de tri ont changé. Concrètement, tous les emballages en plastique peuvent être déposés dans votre bac jaune. En plus des bouteilles et flacons en plastique, des cartonnets et emballages métalliques et du papier, vous pouvez y rajouter par exemple les tubes de dentifrice, les pots de yaourt, les barquettes de fruits et de viande, le paquet de café, l'emballage de fromage râpé, le suremballage de votre pack d'eau...

IL EST INUTILE DE LAVÉR CES EMBALLAGES AVANT DE LES JETER

En effet, les usines de recyclage lavent les matériaux en fonction de leur traitement. De plus, l'eau est une ressource rare à ne surtout pas gaspiller. Par ailleurs, en lavant les emballages gras, ce gras envoyé vers les stations d'épuration des eaux usées apporte un surcroît de contraintes pour leur bon fonctionnement.



On n'y dépose pas

Jouets, couches, mouchoirs, cotons, essuie-tout, emballages de produits toxiques, cartouches d'encre, piles, gros cartons, textiles...

Plus d'infos au 810 121 600

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 9 décembre 2016 en bref (principales délibérations)

Le Conseil Municipal

- **Crée** la commission communale d'accessibilité, la liste de ses membres sera arrêtée par le Maire conformément à la législation relative à cette instance (unanimité).
- **Prend acte** de l'information qui lui est donnée concernant l'avancement des travaux de mise en accessibilité de la voirie, des aménagements des espaces publics et des établissements recevant du public (pas de vote).
- **Renouvelle** la délégation annuelle du Maire pour qu'il puisse passer commande, sans délibération du Conseil municipal et dans la limite d'une enveloppe de 5 000 €, auprès du Syndicat départemental d'énergie (SDE), des travaux simples de réparation de l'éclairage public (unanimité).
- **Attribue** les marchés de travaux d'extension du restaurant scolaire aux entreprises retenues par la Commission compétente pour un montant total de 351 378 € HT (unanimité).
- **Approuve** la 5^e modification du PLU qui vise à adapter l'Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) de la zone 1 AUB, dite du Buchonnet, suite au retrait du projet de collège sur ce site (unanimité).
- **Conventionne** avec l'établissement Foncier de Bretagne en vue d'acquiescer un ancien garage en centre-bourg pour envisager, sur le site, la création de logements sociaux (unanimité).
- **Décide d'acquiescer** un immeuble, rue du Pompin, jouxtant les ateliers municipaux afin, notamment, de leur attribuer des espaces de stockage supplémentaires (unanimité).
- **Nomme** la nouvelle voie ouverte rue de

la Croix-Bertrand pour desservir 13 pavillons locatifs créés par Terre et Baie Habitat «rue des Mésanges» (unanimité).

- **Valide** les conventions de servitudes de réseaux ENEDIS, en centre-ville, dans des espaces appartenant au domaine privé de la Commune (unanimité).
- **Rejette** la demande de renouvellement de l'indemnité de conseil sollicitée par le Trésorier principal de Saint-Brieuc Banlieue (unanimité).
- **Vote** les tarifs des services communaux pour 2017 (unanimité).
- **Autorise** le Maire à engager des dépenses d'investissement pour le premier trimestre 2017 (en attendant le vote du budget) dans la limite du ¼ des crédits ouverts en 2016 sur cette même section, comme le permet la réglementation, et accorde, par anticipation, une subvention de 40 000 € au CCAS pour qu'il puisse faire face à ses besoins de trésorerie dès le début du nouvel exercice (unanimité).
- **Attribue** une subvention de 500 € au Secours populaire afin de venir en aide aux sinistrés d'Haïti suite au passage de l'ouragan «Matthew» (unanimité).
- **Décide d'avancer** l'attribution et le versement de la subvention biennale dédiée à la classe de découverte des élèves de cours moyens de l'école publique (9 840 €), cette activité ayant été organisée au cours du premier trimestre de l'année scolaire (unanimité).
- **Participe** au financement de la scolarité d'un jeune Yffiniacais inscrit en classe ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) à l'école privée Saint-Brieuc pour un montant de 247,37 € (unanimité).
- **Reconduit** le contrat annuel des Brigades Vertes, chantier d'insertion du canton de Tréguen, pour un montant de 9 994 € (unanimité).

• **Reconduit**, pour 3 ans, le contrat de prestation de capture des animaux errants et de fourrière animale conclu avec la société «SAC-PA - Chenil Service» pour un montant indicatif annuel de 5 440 € HT (unanimité).

• **Adopte** la décision modificative n°1 du budget 2016 qui s'équilibre à -25 300 € en dépenses de fonctionnement et à + 4.450 € en dépenses d'investissement, soit un ajustement de - 0,19 % sur le budget total (unanimité des suffrages exprimés 4 abstentions).

• **Crée** un poste en Contrat d'accompagnement dans l'emploi (20h/semaine) qui sera affecté aux services administratifs et notamment à la communication et l'Accueil (unanimité).

• **Emet** un avis favorable aux dates proposées pour l'autorisation d'ouverture des commerces de détail le dimanche en 2017 : 19 mars, 18 juin et 17 septembre pour les concessions automobiles ; 24 et 31 décembre pour les commerces à dominante alimentaire (23 pour, 1 contre et 1 abstention).

• **Procède** à l'élection des deux conseillers qui seront appelés à siéger au sein du nouveau Conseil communautaire, suite à la mise en place d'une Communauté d'agglomération élargie. Sont élus, au scrutin de liste avec répartition des sièges à la proportionnelle à la plus forte moyenne :

M. Michel Hinault et Mme Sylvia Paulin-Verdier (21 voix pour cette liste présentée par la majorité, contre 4 voix pour la liste de la minorité).

• **Décide de renouveler**, en partenariat avec le Conseil départemental, l'engagement de la municipalité dans le financement des emplois associatifs locaux de trois clubs sportifs de la commune (unanimité).

Saint-Brieuc Armor Agglomération

Une nouvelle intercommunalité est née

Depuis le 1^{er} janvier 2017, une nouvelle intercommunalité a vu le jour. Elle a pour nom Saint-Brieuc Armor Agglomération, complété de la signature *La terre, la mer, l'avenir en commun*. Issu de la fusion de Saint-Brieuc agglomération, Quintin Communauté, Centre-Armor puissance 4, Sud-Goëlo et la commune de Saint-Carreuc, ce nouveau territoire regroupe 32 communes et compte un peu plus de 150 000 habitants. Il devient la 4^e agglomération de la région Bretagne.

Pourquoi cette fusion ?

Ce regroupement s'inscrit dans le cadre de la

loi Notre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui a pour objectifs principaux de redistribuer les rôles entre les collectivités, de clarifier l'organisation territoriale, de donner de nouvelles compétences aux régions et simplifier les relations entre l'état et les collectivités. La recomposition de ces compétences impose une montée en puissance des intercommunalités sur ces questions.

Partager les compétences

Transports, éducation, culture... la loi décrit qui de la région, du département, de l'EPCI ou de la commune est compétent pour intervenir. Si

certaines domaines sont l'exclusivité d'un échelon territorial, beaucoup seront partagés. Nous reviendrons plus en détail sur le sujet dans un prochain Sillon.

2 conseillers communautaires pour Yffiniac

La nouvelle intercommunalité comptera 80 élus contre les 144 répartis aujourd'hui de la façon suivante : 24 à Centre Armor Puissance 4, 27 à Quintin Communauté, 65 à Saint-Brieuc Agglomération et 28 à Sud Goëlo. Les élus communautaires pour la commune d'Yffiniac sont M. Michel Hinault et Mme Sylvia Paulin-Verdier.

MINORITÉS

Yffiniac pour vous

Meilleurs Vœux à tous

La Saint Sylvestre passée, nous vous souhaitons pour vous et tous vos proches une bonne et heureuse année et surtout une très bonne santé. Cependant, cette page calendaire tournée, nous reviendrons vite à la réalité de l'état d'urgence dans que nous risquons bien de conserver dans un climat économique et internationale morose.

A notre niveau, nous continuerons à faire entendre notre voix pour valider ou contester la marche de notre commune, mais aussi soutenir ou non des projets dont l'ambition première devrait être l'intérêt général. Le bilan de 2016 est pour le moins mitigé : un collège perdu (regrettable), une nouvelle petite salle Le Vauriault (inutile à notre sens), un démarrage d'aménagement du centre bourg en dou-

ceur avec une mise aux normes de la rue De Gaulle (une mise en bouche préliminaire aux gros aménagements à venir de l'espace Eglise/Mairie qui coûteront chers et dont l'impact sera non négligeable pour la circulation automobile rejetée comme ailleurs).

Sur 2017, nous verrons l'agrandissement de notre cantine scolaire qui compte tenu de l'évolution démographique de notre commune est une réelle nécessité.

Le 1^{er} janvier verra également la naissance de Saint-Brieuc Armor Agglomération une EPCI (Etablissement Public de coopérations intercommunales) de 32 communes qui sur son grand territoire comptera plus de 150 000 habitants. Dans ce contexte, il faudra nous battre pour faire exister notre commune au sein de

cette communauté qui pourra nous apporter le meilleur ou le pire. Suivant comment elle est organisée et gérée, souhaitons que le respect de l'identité des communes et la proximité des citoyens seront les fers de lance de ce nouveau découpage. Espérons aussi qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle strate de dépenses à la charge du contribuable. Partager les compétences, c'est bien, les multiplier à tous les étages, c'est inutile. L'avenir le dira !

Chers Yffiniacais, nous vous renouvelons tous nos vœux et restons à votre disposition.

Venez nous rencontrer lors des permanences, prenez contact ou rendez-vous avec nous : André Rabet 06 80 10 15 63, Laurent Boulay 06 07 37 10 27 ou sur notre site « yffiniac pour vous.fr »

Ecouter, échanger, agir pour Yffiniac

Bonne année 2017

L'année 2016 vient de se terminer, bienvenue à 2017 qui ouvre une nouvelle page d'histoire. 1^{er} janvier 2017, c'est le démarrage de la nouvelle intercommunalité, St-Brieuc Armor Agglomération, qui élargit le territoire à 32 communes au lieu des 14 précédentes. Une nouvelle gestion s'engage, nous espérons que les bons équilibres soient trouvés, pour en assurer le fonctionnement et que chaque commune membre y retrouve son compte.

Le mode de gestion retenu pour la désignation des élus communautaires ramène le nombre de représentants d'Yffiniac à deux au lieu de trois. C'est le cas pour d'autres communes, alors que pendant ce temps, la ville de St-Brieuc va bénéficier de 3 représentants supplémentaires ! Le vote du conseil municipal d'Yffiniac a opté pour deux élus de la majorité. Nous avons pris acte de cette nouvelle donne, qui contredit le

vote des électeurs, lors des dernières municipales, qui accordait un siège à notre minorité.

La nouvelle loi fausse ainsi la démocratie et conduit les communes à faire leur propre choix. Nous avons participé activement aux diverses commissions et conseils d'agglomération et travaillé dans l'intérêt de notre commune, au sein de cette agglomération, au cours de ces deux ans et demi où nous avons pu siéger. N'étant plus représentés au conseil d'agglomération, nous nous interrogeons sur les informations que nous pourrions obtenir. Comment voter ou valider des délibérations auxquelles nous ne serons plus associés ? 2017 sera également l'année d'échéances électorales majeures, avec l'élection d'un nouveau Président de la République et le renouvellement des députés à l'Assemblée Nationale. Ces échéances sont très attendues par nos concitoyens, qui espèrent

projets et réponses de la part de nos dirigeants politiques, ainsi que des preuves de leur capacité à gouverner pour un mieux-être général. Gageons, que cette expression du suffrage universel conduite à des choix porteurs d'espoir et de vérité. A chacun et chacune d'entre vous pour cette nouvelle année. Nous formons le maximum de vœux pour la réussite de vos projets et une bonne santé, joie et bonheur, pour vous et vos familles. Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2017.

Les élus du groupe Écouter Échanger Agir pour Yffiniac : F. Robert, A. Pihan, F. Bouliou, M. Ballay

Permanence le 1^{er} samedi de chaque mois de 11h à 12h - Mairie (bureau de la minorité)
Fryffi201@free.fr - 07 82 22 88 16

Etat Civil

NAISSANCES

- 18/11 - Jenah Troudi, 2 bis rue du Bois de la Hazée
 24/11 - Maxence Pageot, 12 rue René Coty
 02/12 - Luna Letenanfle Dubois, 22 rue des Euphorbes
 01/12 - Charly Henry, 92 rue Monseigneur Le Mée
 11/12 - Eden Robert, 22 rue Paul Gauguin
 23/12 - Milenna Matton, La Ville Senan

DÉCÈS

- 19/12 - Eliane Le Denmat Veuve Canoville, 88 ans,
 8 avenue Georges Pompidou
 22/12 - Solange Lepetit épouse Chauvel, 66 ans,
 66 rue des Villes Hervé

Urbanisme

DÉCLARATION PRÉALABLE

- Mme Saint-Anthonin Marie-Thérèse,
 32 rue de la Ville Nize, abri de jardin
- M. Paul Le Yan, 30 rue du Dernier Sou, clôture
- Mme Anne-Sophie Cieslak, 6 rue du Bocage, clôture
- Mme Camille Jus, 32 rue René Coty,
 création et modification d'ouvertures
- SNC Bodin Moulin, 65 rue du Général de Gaulle,
 modification de façade
- Solution Energie, Beaufrepaire,
 pose de panneaux photovoltaïques

Carte nationale d'identité Nouvelles modalités de délivrance



Depuis le 1^{er} décembre, seules les communes équipées d'un Dispositif de Recueil (DR) pourront recevoir les demandeurs de titres d'identité, quel que soit leur lieu de résidence.

Par conséquent, la mairie d'Yffiniac n'instruira plus les demandes de carte nationale d'identité dans la mesure où elle n'est pas équipée d'une station biométrique. Vous devrez vous adresser à l'une des communes de votre choix équipée du dispositif (Binic, Lamballe, Loudéac, Paimpol, Plérin, Ploufragan, Quintin et Saint-Brieuc pour l'arrondissement de Saint-Brieuc).



JANVIER

- VENDREDI 6** Voeux du maire - Salle du Belvédère
JUSQU'AU 4/2 Exposition Edith Gullman - Le Patio (Service culturel)
SAMEDI 7 Soirée - Salle Triskell (Union Football Yffiniac)
DIMANCHE 8 Tournoi d'échecs - Salle le Trait d'Union (Echecs Passion)
SAMEDI 14 Galette des rois - Salle Triskell (Carib'Son)
SAMEDI 14 Galette des rois - Salle Le Trait d'Union (Anse Solidaire de la Baie)
JEUDI 19 Galettes des rois - Salle Le Trait d'Union (Assmat'ibulles)
VENDREDI 20 Assemblée générale - Salle Triskell (Mordus de l'Auto)
VENDREDI 20 Assemblée générale - Croix Bertrand (Comité du Haut Finia)
VENDREDI 20 Réunion publique Jardins partagés - Salle Le Trait d'Union (18h30)
SAMEDI 21 Galette des rois - Salle Triskell (Amicale des Cyclos)
DIMANCHE 22 Galette des rois - Salle Le Vauriault (Les Fraiches Cancan)
LUNDI 23 Courses hippiques - Hippodrome (Sté des Courses)
VENDREDI 27 Galette des rois - Salle Triskell (Les Traîne-Savates)
VENDREDI 27 Repas galettes et crêpes - Salle des Fêtes (APEL)
SAMEDI 28 Repas - Salle des Fêtes (Les Danses Bretonnes)
DIMANCHE 29 Bal - Salle des Fêtes (Amicale des Retraités)
DIMANCHE 29 Tournoi d'échecs - Salle le Trait d'Union (Echecs Passion)
MARDI 31 Galette des rois - Salle Triskell (Pétanque Club de la Baie)

FÉVRIER

- JUSQU'AU 4** Exposition Edith Gullman - Le Patio (Service culturel)
SAMEDI 4 Stage salsa - Salle des Fêtes (Carib'Son)
SAMEDI 4 Tournoi d'échecs - Salle le Trait d'Union (Echecs Passion)
LUNDI 6 Conseil municipal - Salle du Conseil (19h)

Attention, changement d'horaire du CCAS

Depuis le 1^{er} janvier, l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est ouvert uniquement le matin du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mardi et jeudi uniquement sur rendez-vous.

Contact au 02 96 72 70 25

PROCHAINE PARUTION DU SILLON : VENDREDI 4 FÉVRIER

Vos articles doivent nous parvenir au plus tard

le 5 du mois qui précède le mois de parution souhaité.



MAIRIE - Place de la Mairie BP 9 22120 Yffiniac Tél. : 02 96 72 60 33
 Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30),
 samedi de 9h à 12h (Etat Civil)
 Mail : accueil@ville-yffiniac.fr / communication@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
 (Textes et photos Sillon)
 Directeur de la publication : Michel Hinault
 Le Sillon est édité à 2550 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
 Distribution : Mairie d'Yffiniac
 Création, Impression Roudenn Grafik